Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

Après la victoire

Les ouvriers de l'usine Prouvost ont remporté une victoire plus brillante, encore, qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Obligé de battre en retraite, après la maladresse de son sous-directeur ,lequel s'est suicidé en tirant sur les ouvriers, le patron avait, du moins, voulu masquer son mouvement en arrière.

La fameuse lettre de démission lue en présence des délégués n'avait pas d'autre but. Elle ménageait l'amour-propre du vaincu, le capitaliste pouvait dire : « Je n'ai pas cédé, je n'aurais jamais cédé, mais mon directeur démissionne, c'est son droit ; je ne puis l'en empêcher. *Etre plus Lambertiste* que Lambert semblerait une stupidité, vous pouvez reprendre le travail, l'incident est clos. »

La malice était cousue de fil blanc, et si mal cousue que le fil s'apercevait de fort loin. M. Lambert n'avait pas démissionné, on l'avait relégué, purement et simplement dans les bureaux du magasin de vente, situé rue du Pays.

Le journal des capitalistes roubaisiens a vendu la mèche. M. Lambert a joué à son patron le mauvais tour d'aller prendre l'air de l'usine, rue Claude-Lorrain. C'est ainsi que malgré la ruse suprême on put savoir que ,non seulement il y avait eu victoire ouvrière mais encore, défaite patronale.

Maintenant, il nous paraît utile pour l'instruction de la classe ouvrière de poser une question à laquelle nous répondrons aussitôt.

Comment, d'humbles travailleurs sont-ils arrivés à faire courber le front du plus orgueilleux, du plus entêté des patrons ?

Par leur tenacité, par leur calme.

Tenaces ,ils pouvaient l'être ; car jamais, dans une grève, on ne vit tant de syndiqués.

Calmes, ils devaient l'être pour la même raison. On ne s'emporte, on n'est violent que le jour où la faim se fait sentir, et, la colère passée, l'horreur de la situation éclate, on mollit ,on entend les pleurs des enfants et de la femme. C'est fini, on reprend le travail coûte que coûte.

Dans une grève, le syndiqué n'a pas à craindre la faim, il est sûr de ne jamais trouver le buffet vide et les enfants en pleurs, il peut lutter, il peut résister, il peut même attaquer si le besoin s'en fait sentir. Il est armé pour le combat, les munitions ne lui font pas défaut.

C'est donc une grande leçon qui se dégage de cette victoire ouvrière. Elle montre aux travailleurs leur devoir. Ils doivent entrer au syndicat qui s'occupera d'eux ,non seulement en temps de chômage mais, encore, à toute époque de leur vie.

Une circulaire distribuée ces jours derniers par le Syndicat Textile, indique tous les avantages dont jouit le syndiqué.

Le Syndicat Textile accorde à tous ses adhérents :

15 francs par semaine en cas de grève ; des secours en cas de maladies, blessures, etc. ; des indemnités de départ aux jeunes soldats, aux réservistes et territoriaux ; une indemnité de 15 francs aux femmes et aux filles syndiquées en couches ; il se charge de tous les frais de procédure pour ses membres qui poursuivent en justice, pour questions de travail ou accidents d'usines et leur fournit tous les renseignements nécessaires ; il prend en mains la défense des intérêts — et au bénéfice des héritiers — de tout syndiqué victime d'un accident mortel, survenu pendant ou à l'occasion de son travail ; il met à leur disposition, « gratuitement », une bibliothèque de plus de 1.700 volumes.

Que pourrions-nous ajouter à cette énumération ?

Rien, il nous reste donc simplement, montrant aux travailleurs, les ouvriers de l'usine Prouvost, qui rentrent victorieux à l'usine, grâce au Syndicat, à répéter la dernière phrase de la circulaire dont nous publions un extrait : « Ouvrier non syndiqué ! inscris-toi au Syndicat ! »

R. L.

POUR L'EXTRADITION

Depuis vingt quatre heures, la police de sûreté recherchait, en vue de le remettre aux autorités belges, Lambert Speckotadt, voyageur de commerce, âgé de 53 ans.

Steckstadt qui avait été condamné pour recel par le tribunal d'Anvers, le 26 novembre, a été arrêté, rue Stephenson, par les agents Soufflet, Gaillet, Catry et Deromme.

Il sera conduit, d'ici peu, en Belgique où un logement lui est assuré, pour trois ans.

CHUTE MALHEUREUSE

Marie Simoens, âgée de 36 ans, bobineuse, demeurant rue Franklin, 28, se rendait à son travail ,hier matin, vers 6 heures, lorsqu'arrivée rue de Mouvaux, en face de la maison Vaissier, elle fit un faux pas et s'abattit sur le pavé.

Les témoins de cette scène se précipitèrent aussitôt vers la jeune fille. On la transporta dans un estaminet, où on lui donnait les premiers soins lorsque le docteur Harlet survint.

Il constata que la jeune fille s'était fait une entorse du pied gauche et la fit aussitôt conduire à l'hôpital.

EXPLOITS DE FRAUDEURS

Les nommés Knockaert, Lorthiois et Zoé Florin, qui, le 27 octobre dernier, tentèrent d'assommer des douaniers à coups de marteau, passeront en correctionnelle, le 6 décembre prochain, sous l'inculpation de rébellion et coups.

VOLEURS DE ZINC

Hier, dans l'après-midi, l'agent Petit, faisant sa tournée ordinaire, rencontra un jeune garçon, porteur d'un sac et qui, en l'apercevant fit *un mouvement pour s'enfuir*. Mis en éveil, l'agent s'avança aussitôt, fit ouvrir le sac et constata qu'il était rempli de zinc.

Interrogé, l'enfant répondit qu'il avait volé du zinc sur un bâtiment, quai de Marseille.

Cinq autres gamins, qui ont également volé du zinc sur le même bâtiment et au cimetière, ont été ensuite arrêtés et toute la bande fut dirigée vers le commissariat où M. Prudhomme procéda à l'interrogatoire de chacun de ses membres.

Les gosses ont avoué, sans difficulté, et désigné le principal recéleur, un chiffonnier qui habite rue Tlemcen.

Celui-ci est venu aussitôt les rejoindre au violon.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Samedi prochain 1er décembre, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts industriels, à huit heures et demie du soir, se tiendra la septième réunion de la saison. La conférence sera donnée par M. A. Halot, consul de l'Empire du Japon à Bruxelles, qui parlera de l' « Histoire politique et contemporaine du Japon » et accompagnera son sujet de nombreuses projections inédites.

A QUI LE TOUTOU ?

M. Etienne Hanson, demeurant rue Turgot, 25, a recueilli un chien de forte taille à longs poils roux.

A LA FANFARE DELATTRE

La Fanfare Delattre offrira son banquet annuel le dimanche 2 décembre, à deux heures et demie du soir, au café Pandore, rue Pauvrée.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Le bureau de la perception Ouest est transféré, à partir de ce jour, de la rue d'Inkermann, 90, au numéro 20 de la rue de la Perche.

VACCINATIONS ET REVACCINATIONS GRATUITES

La huitième séance de vaccinations gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi 29 novembre, de quatre à *cinq heures du soir, ancienne Ecole de musique*, place Notre-Dame et rue des Lignes, 17.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des séances précédentes, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération vacinale.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Etienne Motte et Cie, M Gervais Rommel, 21 ans, rattacheur, demeurant rue Sainte-Elisabeth, 27, a été blessé à la paume de la main gauche par la pointe d'une broche.

Trois semaines de repos.

— Chez MM. Wanaverbecq et Defrance, M. Félix Deville, homme de peine, demeurant à Croix, rue Paul-Bert, 39, a eu l'extrémité de l'index gauche serrée entre une planche et un tuyau.

Quinze jours de repos.

— Chez MM. Huet et Mac Avoy, M. Achille Desmet, 26 ans tisserand, demeurant rue des Trois-Pierre, 481, à Tourcoing, s'est blessé au poignet gauche en nettoyant son métier.

Quinze jours de repos.

— Un menuisier de chez M. Emile Picavet, occupé à la construction Lemaire et Dillies, rue Saint-Jean, M. Jules Delbart, 21 ans, demeurant rue de Croix, cour Castel-Plaitin, 42, s'est fait une forte contusion au bras droit en tombant.

Quinze jours de repos.

— Chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, M. Florimond Dequenne, 32 ans, tisserand, demeurant rue Fourcroy, cour Millescamps, 2, s'est fait une entorse du pied droit en tombant près de son métier.

Quinze jours de repos.

— M. Alphonse Decriets, 29 ans, demeurant rue de Tournai, cité Devogèle, 21, peintre chez Mme veuve Durieu et fils, qui était occupé dans l'établissement Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, s'est fait une contusion à l'épaule droite en tombant d'une planche sur laquelle il était monté.

Vingt jours de repos.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Aujourd'hui jeudi 29 novembre, à sept heures trois quarts du soir, conférence d'électricité industrielle par M. le professeur Béghin.

Programme : Piles. — Force électromotrice et résistance des piles. — Dépolarisation des électrodes — Principaux éléments.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 5, rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 596

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES MECANICIENS-METALLURGISTES. — Voici le programme définitif de la « Fête des Noirs » :

1. *Concert et bal.* — Un concert suivi de bal aura lieu, le 2 décembre, salle Eeckhout, place de la Gare. Le concert commencera à quatre heures précises, le bal à sept heures et demie.

2. *Sortie* — Le secrétaire prévient les métallurgistes et mécaniciens qu'il y aura une grande sortie dans la matinée du lundi 3 décembre. On se réunira au « Plat d'Or », 9, Grand'Place, à *dix heures du matin.*

3. *Banquet* — Ensuite aura lieu le banquet (2 fr. 50 par personne) au « Plat d'Or », 9, Grand'-Place Les adhésions seront reçues jusqu'à samedi soir inclus.

Nota. — Les camarades qui ont touché des cachets pour le concert et le bal sont priés de rapporter les invendus, dimanche, de dix heures à midi, chez Eeckout, place de la Gare.

APPEL AUX PAVEURS. — Un groupe d'ouvriers paveurs vient de lancer l'appel suivant :

«Dans la situation où nous sommes, il est nécessaire et indispensable de suivre l'exemple qui nous est donné par toutes les autres corporations ouvrières, c'est-à-dire de se syndiquer.

Nous vous invitons donc à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 9 décembre, à six heures du soir, rue de Tourcoing, 102 (en face de l'ancienne banque).

SYNDICAT DES MOULEURS. — *Comme les années précédentes*, il y aura un grand bal au siège du syndicat, « Au Maréchal de Coyghem », 111, Grande-Rue, le dimanche 2 décembre 1906. On commencera à six heures.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS EN PIERRES BLANCHES. — Réunion mensuelle dimanche 2 décembre 1906, à quatre heures, « Au Maréchal de Coyghem ».

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal. — Correspondances. — Communications importantes.

La commission.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND-THEATRE-HIPPODROME

Le Vieux Marcheur, par la Tournée Vast. — C'est dimanche prochain 2 décembre, en soirée, que la Tournée Vast, une des meilleures parmi celles qui nous visitent, nous donnera *Le Vieux Marcheur*, l'amusante comédie de Lavedan, le plus gros succès de rire de ces dernières années.

La pièce sera, bien entendu, donnée sans coupures. M. Lavedan a réglé les moindres détails de l'interprétation : tous les « clous » de l'amusante comédie ont été soigneusement mis en relief.

Lever du rideau à 8 heures 1/4 très précises.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX

La société établie chez M. Georges Michez, cabaretier, rue des Anges, 29, donnera dans un rayon de trois kilomètres de l'église Saint-Joseph pris comme centre son grand concours annuel sur ALBERT, dimanche 2 décembre 1906.

Un lapin au premier pigeon vainqueur.

Un lapin à la première série de deux pigeons non désignés.

Un lapin par poule de 10 centimes.

La mise en panier aura lieu le samedi 1er décembre de quatre heures à sept heures et demie du soir.

Dimanche 25 novembre, dressage sur Seclin.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 28 novembre 1906

Naissances. — Albert Lepoutre, rue d'Isly, 8. — Léonce Berteaux, rue de Denain, 1. — Marie Van Dosselaere, rue Lecroix, cour Jacquart, 1. — Paul Lepers, rue Archimède, cour Lecoutre, 1. — André Picquet, rue d'Inkermann, 92. — Marguerite Verschaeve, rue d'Isly, 18. — Marie Foulon, rue d'Alsace, 11.

Décès. — Eugénie Vanmullem, 72 ans, ménagère, rue Jacquart, 166. — Louis Leroy, 70 ans, carreleu, Grande-Rue, 174. — Aurélie Gallois, 47 ans, négociante en déchets, rue Archimède, 12.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

FERMEZ LES VOLETS M'SIEU L'VICAIRE

Une histoire plutôt amusante, fait depuis quelques jours les frais de toutes les conversations, dans le quartier de la rue de Nancy, à la Croix-Rouge.

Un vicaire, jeune, pas trop vilain garçon, desservant une église de la région, et ayant fait comme tous ses semblables vœu de chasteté, s'était amouraché de ses deux plus jolies paroissiennes, ardentes dévotes... et pour cause.

Ses tendres *soupirs avaient été entendus* par les jeunes donzelles qui lui donnèrent chez elles de fréquents et nocturnes rendez-vous.

Un beau jour, on aperçut le beau vicaire sortant, vers 4 heures du matin, de la demeure de l'une de ses deux pénitentes.

Quelques jours plus tard, m'sieu le vicaire se trouvait chez une de ces dernières, dans une chambre donnant sur la rue.

L'heureux saint homme avait sur ses genoux ses gentilles paroissiennes. La nuit tomba ; une lampe fut allumée et dans l'ardeur de douces préoccupations on oublia de fermer les volets.

Dans la rue, des jeunes filles passèrent et remarquèrent l'intéressante position du trio. En un clin d'œil, tous les habitants du quartier furent prévenus et vinrent se délecter devant l'humble demeure.

On rit beaucoup et l'on dialogua un peu sur la faiblesse des hommes, fussent-ils d'église.

LA TENTATIVE DE SUICIDE

M. Debarge, le mari de la malheureuse qui, comme nous l'avons dit, a tenté de se suicider en se jetant dans la citerne de son habitation, nous prie de dire qu'il n'a pas eu de discussion avec sa femme et que là n'est pas le motif de la tentative de suicide. Il prétend que sa malheureuse épouse est sujette à de violents maux de tête qui doivent être la cause de son acte désespéré.

LA GREVE DE CHEZ VALENTIN ROUSSEL

M. Valentin-Roussel, a daigné recevoir mercredi matin une délégation de tisserands en grève, pour lui déclarer qu'il ne voulait faire aucune concession.

Les ouvriers ont, à la suite de cette entrevue, tenu une réunion et décidé de continuer la grève à outrance.

LES POIVROTS

L'agent de police Florin a arrêté mercredi matin, vers neuf heures et demie, Cyrille Callewaert, 30 ans, surveillant demeurant à Herseaux, qui était ivre et faisait du tapage dans la rue.

Callewaert, après avoir passé quelques heures au violon municipal a été remis en liberté, non sans avoir été gratifié d'un procès-verbal.

ELECTIONS CONSULAIRES

L'assemblée des électeurs pour le tribunal de Commerce de Tourcoing est convoquée au dimanche 2 décembre 1906 à l'effet de procéder au renouvellement de la série des membres dudit tribunal sortant d'exercice en 1906 qui sont : M. Flipo Pierre, titulaire (rééligible) et MM. Tiberghien Paul et Duvavrin Henri, juge suppléants (rééligibles).

Pour les trois cantons de Tourcoing, il ne sera *établi qu'un seul bureau, à l'Hôtel* de Ville, salle des adjudications.

L'AVENIR DU PROLETARIAT

Le Comité de Tourcoing de la société d'assurances mutuelles et de retraites *l'Avenir du Prolétariat* se tiendra le dimanche 2 décembre au siège social, café du Centre, 2, place de la République, pour la perception des cotisations annuelles.

Le même Comité se tiendra à la disposition des *Prolétaires Prévoyants* pour la perception annuelle des cotisations.

Avis aux sociétaires et aux personnes désireuses de se renseigner.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

LEURS RENTES

Chez Charles Tiberghien et fils, 154, rue d'Anvers, un bâcleur, Paul Lalau, 13 ans, demeurant rue du Brun-Pain, s'est fait écraser le médius droit entre la balayeuse et le rail du chariot d'un métier. Trois semaines de repos.

— Chez A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un homme de peine, Théodore Larrey, 58 ans, demeurant 7, rue Debuchy, s'est blessé aux reins en manœuvrant des balles de laine. Dix jours de repos.

— Chez Charles Tiberghien et fils, rue de l'Alma, un tisserand, Henri Wuyttens, 16 ans, demeurant à Neuville, a été contusionné au pied droit par un poids de bascule d'un métier. Quinze jours de repos.

BRASSERIE COOPERATIVE DU TILLEUL
28, rue du Tilleul,
TOURCOING

La souscription aux actions émises par cette Société sera close **le Lundi 10 décembre, à 6 heures du soir.**

Les inscriptions sont déjà si nombreuses et la consommation assurée est si forte que l'on peut, dès aujourd'hui, prédire de beaux bénéfices et une réussite certaine.

Toutes les personnes qui ne connaissent pas encore les bienfaits de la Coopération tiendront à profiter du bas prix de l'action — 25 francs — et des nombreux avantages assurés par cette Société.

L'on ne sera plus étonné de la vogue de cette nouvelle Coopérative quand on saura que M. Reynaert-Herbaux a obtenu (pour la pureté de ses bières) les plus hautes récompenses dans les diverses expositions.

Un Diplôme d'Honneur à Bruxelles en 1897.

Un Diplôme de Grand-Prix à Liège en 1905.

Hors Concours et Membre du Jury à Tourcoing en 1906.

NOTA. — Pour souscription, s'adresser au siège : 28, rue du Tilleul, Tourcoing.

La Société brassera pour son compte à partir du 1er décembre. 1496-4

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 28 novembre 1906

Naissances. — Beuschart Yvonne, rue des Trois-Pierres, 143. — Carré Rachel, rue de Berckem, 32. — Hennion Oscar, rue Dupuytren, cour Vienne, 3. — Desprez Achille, rue de Comines, 7.

Décès.— Lecroart Charles, 74 ans, rue de Gand, 1119. — Dessauvages Charlotte, 69 ans, rue du Haze, 92. — Véron Victorine, 37 ans, rue Nationale, 122. — Leman Clémence, 68 ans, rue de Renaix, cour Dhalluin, 5.

BELLENGUEZ Bd Liberté, 61, Lille. Complet sr m. 45 fr. Pardess. sr m. 35 fr. 1593-4

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Pluquet Anatole, ouvriers à l'usine de tourteaux à Croix,plaie de la paume de la main gauche. Blessure provenant du frottement de la main contre un crochet de sac.

— Brelle Jean-Baptiste, ouvrier à l'usine Holden, contusion du genou gauche, a fait un faux pas.

TENTATIVE D'ESCROQUERIE PAR CORRESPONDANCE. — Un honorable commerçant de la rue de Lille, a remis une lettre à M. le commissaire de police dans laquelle un personnage espagnol essaie de se faire envoyer une somme d'argent pour divulguer l'endroit où repose un trésor évalué à 800.000 fr.

L'espagnol en question en sera pour ses frais de correspondance et son « truc » beaucoup trop connu.

UNION CYCLISTE DU NORD. — *Section de Croix.* — Les adhérents à la section de Croix sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi prochain 1er décembre, à 8 heures du soir, au siège, situé, 15, place de la République.

Ordre du jour : Communications importantes. — Présence indispensable.

Le secrétaire :Camille VIENNE.

ETAT-CIVIL du 28 novembre. — *Naissance.* — Boy Charles-Louis, rue du Progrès, 56.

Décès. — Verhamme Prudence, 37 ans, ménagère, rue de la Duquenière, maisons Houzet.

MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil s'est réuni mardi à 8 heures. M. Duhem, maire, préside. 19 conseillers sont présents. M. Duhamel est élu secrétaire. Il donne lecture des procès-verbaux des deux dernières séances qui sont adoptés sans observations.

MM. Surmont, Baron et Blondel sont délégués pour la révision de la liste électorale.

La dépense pour les travaux à effectuer aux chemins vicinaux est de 1600 francs. Approuvée.

Le cahier des charges pour les fournitures classiques dont le montant sera de 2.000 francs, moins le rabais de 40 % au moins, est approuvé.

Les cahiers des charges pour le charbon et les denrées nécessaires à la cantine scolaire sont également approuvés, après une légère modification que le prix du charbon sera porté à 26 francs.

Sont nommés répartiteurs résidents : Baron Louis, Lebrun Carlos, Debuchy Henri,Petit Louis, Montagne Désiré et Braine Albert.

Les suppléants et les non résidents sont les mêmes que l'an dernier.

La liste d'assistance médicale gratuite compte 689 noms. « Ça augmente toujours, ajoute M. le maire. »

Assistance obligatoire aux vieillards. — 12 noms seront encore ajoutés à la liste des 75 noms déjà envoyés.

Avis favorable est donné pour un soutien de famille, aîné de 8 enfants, qui n'a pas réclamé au passage du Conseil de révision.

Vœux. — M. Montaigne, pour la minorité, dépose une série de vœux :

Installation du bec Auer. — Eclairage des rues de Roubaix et de Lille, la nuit.

Voiture supplémentaire sur la ligne de Lille à Tourcoing. — Surveillance concernant les vagabonds.

M. Vaillant demande une augmentation de 200 francs pour le secrétaire de la mairie.

M. Lecomte réclame des becs de gaz rue Jean-Bart et des mesures pour la salubrité du quartier des Francs. (Pauvre quartier des Francs).

Il dépose également un vœu pour la réglementation de la vitesse des autos.

M. Desurmont demande que la commune réclame à l'Etat 41.000 francs pour des avances faites pour divers travaux.

Nous avouons ne rien comprendre. Comment la commune a droit à 41.000 francs

Nous nous demandons qui a pu introduire cette bonne nouvelle dans l'oreille de M. Desurmont !

Tous ces vœux seront examinés.

La séance est levée à 9 h. 15.

Disons de suite que la municipalité a fait, au mois de mai dernier, toutes les demandes nécessaires pour l'installation des becs Auer. La Compagnie demandait 15 francs par bec et 7 fr. 50 d'entretien, soit une première dépense de 2600 fr. et une dépense annuelle de 1300 fr.

Pour l'éclairage des rues de Roubaix et Lille, M. le maire a donné lecture d'une lettre de la Compagnie, d'où il résulte une légère dépense de 9000 francs.

M. le Maire, d'accord avec M. le maire de Marcq, a écrit la semaine dernière à la Compagnie des tramways pour réclamer une 9e voiture sur la ligne de Lille à Tourcoing.

M. le Maire a répondu à M. Lecomte que le nécessaire *était fait pour le quartier des Francs.* La semaine dernière, les architectes et ingéniurs sont descendus sur les lieux et une enquête va être faite.

Quant aux becs de gaz, il faut que les rues soient reconnus.

La question de l'eau a été étudiée de nouveau, il y a deux mois. Il y a lieu d'attendre le résultat des démarches.

WATTRELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL.— A l'usine Leclercq-Dupire, un mécanicien, Salembier Martial, 27 ans, demeurant à Wattrelos (Broche de Fer), s'est blessé au petit doigt droit.

6 jours de repos.

ETAT-CIVIL du 28 novembre 1906. — *Naissances.* — Maurice Verlinde, rue du Vieux-Bureau. — Emile Jaspar, rue Charles-Quint, 33. — Jules Vantiaghem, rue d'Oran prolongée, 24. — Gaston Carbon (Grimonpont). — Georges Lecomte, rue du Pétrole, 35.

Décès. — Clémence Delmarre, 6 0ans, rentière, rue du Bureau.

LANNOY

VOL. — Dans le courant de la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont pénétré dans un estaminet inhabité situé rue des Remparts, appartenant à M. Declercq, brasseur à Hem, en escaladant le mur de clôture situé derrière la maison.

Les voleurs se sont retirés en emportant une pendule, une glace et les tuyaux de la pompe à bière. C'est le peintre qui nettoye la maison en ce moment qui s'est aperçu du vol hier matin en se rendant à son travail.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

LILLE

Douze millions à l'eau

Pour la joie la plus grande de quelques propriétaires qui cèdent à la Ville leurs immeubles à des prix scandaleux, la majorité du Conseil municipal a adopté, hier, le projet qui va absorber, pour deux monuments inutiles dans un seul quartier, les millions qui eussent pu servir dans l'ensemble des quartiers de Lille à des travaux d'une utilité incontestée.

La Municipalité réactionnaire vient de montrer hier dans toute sa beauté le genre de ses préoccupations.

Un beau théâtre dont la façade lourdement coûteuse permettra à M. Ch. Delesalle de se parer de la réputation artistique que M. Géry Legrand avait tenté de se procurer par le célèbre Palais des Beaux-Arts : un lieu de plaisir où « le monde » de M. le Maire et de M. Brackers-des-Galeries pourra faire la roue sans se mêler aux petites gens du théâtre Sébastopol ; une Bourse de Commerce, sans utilité pour les gens de Lille, où se réuniront une fois par semaine quelques douzaines d'étrangers, et où trôneront les quelques bonzes qui prétendent représenter le commerce et l'industrie de Lille, et qui ne représentent que l'aristocratie de la filature et du tissage gonflée d'or et de vanité parvenue ; voilà l'œuvre dont la municipalité cléricale compte pouvoir se glorifier près de la population lilloise.

Du luxe et du plaisir — luxe et plaisir aux frais de tous pour ceux qui pourraient se l'offrir à leurs frais — voilà ce qui restera la marque des élus de passage à la Mairie de Lille.

Les détournements de métaux

M. Hermant, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a confronté hier, dans son cabinet Herbet avec Fallige, le marchand de vieux métaux. Herbet a avoué avoir fait parvenir à Fallige sans les facturer environ 13.000 kilos de métaux divers. Fallige a reconnu également les faits.

Tous les jours de nouveaux renseignements arrivent au juge d'instruction, et viennent grossir le dossier de cette affaire. C'est ainsi qu'au mois de juillet dernier, un camion contenant 2.000 kilos de métaux fut détourné et proposé en vente par Fallige à un marchand de vieux métaux nommé Garde.

Mais entre temps, Garde avait reçu la visite d'un sieur Brams, qui était pour le moment en désaccord avec Fallige. Brams avertit Garde de ne pas acheter les métaux proposés par Fallige, car ils provenaient d'un vol. Garde refusa donc d'acheter. Que sont devenus les 2.000 kilos de ferraille ? C'est ce que Herbet n'a pas encore dit.

De même, il paraît que depuis deux ans, un camion lourdement chargé quittait furtivement quatre fois par semaine le magasin numéro 2 des établissements Dujardin, *situé* près de la porte d'Arras.

A 2.000 kilos environ par camion, on peut se faire une idée de l'importance des détournements commis au détriment de la maison Dujardin.

L'enquête sur cette affaire amènera vraisemblablement la découverte de nouveaux complices d'Herbet et de Fallige.

LA MANIE DU SUICIDE

Dans la nuit de mardi à mercredi vers minuit, deux agents de ronde rue du Faubourg-de-Roubaix, trouvèrent un homme couché sur les rails du car F. Ils pensèrent tout d'abord avoir affaire à un ivrogne et le secouèrent pour le « faire circuler ».

L'homme se leva et en pleurnichant expliqua qu'il voulait se suicider.

Mené devant M. Foucart, commissaire de police, il déclara qu'il s'appelait C.., domestique à Saint-Maurice et qu'il voulait à tout prix se tuer. On l'a gardé à vue toute la nuit de crainte qu'il recommence.

LES FETES DE L'ARBRE DE NOEL

L'aménagement du Palais-Rameau pour les fêtes de l'Arbre de Noël fixées aux 9, 16 23 et 25 décembre, est commencé depuis plusieurs jours. Pour contenir la nombreuse figuration de « Lille Héroïque » et de la « Fête Japonaise », il faut presque doubler la superficie de l'estrade en largeur et en profondeur. M. Piat, chef machiniste du Grand-Théâtre, s'occupe de la décoration générale de la salle qui sera éclairée à l'électricité et ornée de motifs lumineux portant chacun plusieurs milliers de lampes à incandescence, installées par MM. Ravet.

« Lille Héroïque » est organisée avec le concours du Bataillon des Canonniers Sédentaires, mais il convient de citer en outre comme devant y participer les musiques militaires, les gymnastes de la «Concorde», les élèves de la classe de chant de M. Capon et ceux de la classe de déclamation de M. Carpentier.

LA VIE DES LILLOIS

Dans la nuit du 18 au 24 novembre 1906 l'Etat Civil a enregistré :

99 naissances, savoir : du sexe masculin, 40 légitimes et 11 illégitimes ; du sexe féminin, 41 légitimes et 7 illégitimes.

13 mort-nés ; masculins : 4 légitimes et 4 illégitimes ; féminin : 5 légitimes.

36 mariages.

86 décès : 44 masculins et 42 féminins dont 7 masculins et 8 féminins ont eu lieu dans les hôpitaux.

Les principales causes de ces décès sont les suivantes : tuberculose pulmonaire, 12 cas ; grippe, 2 cas ; pneumonie, 6 cas ; cancer, 7 cas; apoplexie cérébrale, 4 cas; bronchite, 8 cas ; maladies organiques du cœur, 6 cas ; diarrhée infantile, 8 cas ; autres causes de décès, 25 cas.

Il a été en outre déclaré au bureau d'hygiène : fièvre typhoïde, 1 cas et 1 décès ; scarlatine, 3 cas ; rougeole, 1 cas et 1 décès; diphtérie, 2 cas.

AVIS AUX COIFFEURS

On nous communique la note suivante :

« La réunion projetée pour les coiffeurs, le lundi 3 décembre, n'aura pas lieu en raison de la St-Eloi. La réunion est donc remise à plus tard et tous les membres syndiqués seront convoqués personnellement.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FOURMIES

LA FRAUDE. — Une visite domiciliaire a été faite chez le sieur Ernest Leveau, rue l'Helpe, à Trieux, par le capitaine des douanes d'Hirson, Legrand, contrôleur des contributions, et de Groulard, commissaire de police. 7 kilos de tabac et allumettes de provenance belge ont été découverts et procès-verbal a été dressé à Leveau, pour dépôt de marchandises de contrebande.

VOL DE TUYAUX. — M. Paul Lamoitier, brasseur, avait été volé d'un lot de tuyaux dans sa brasserie, située à La Fontaine rouge. Une enquête fut ouverte par la police, qui a mis la main sur Labiausse Paul-Julien, 18 ans, de Fourmies, demeurant rue de la Houppe-du-Bois, que l'on a expédié à la maison d'arrêt d'Avesnes, et son camarade Spilmont Arthur, 19 ans, demeurant à Wignehies.

MENUS FAITS. — M. Murat Dumont, employé à la petite vitesse à la gare de Fourmies, passe receveur à la grande vitesse à Noyon.

— Louis Boutelier a été arrêté pour fraude, et conduit à la maison d'arrêt d'Avesnes.

— M. Walbert, fileur, à Trieux-Villers, et demeurant à Wignehies, a porté plainte à la gendarmerie de Fourmies contre M. et Mme Danis, qui, mécontents d'une observation du fileur, avaient jugé bon de lui répondre par des arguments frappants. Walbert aurait reçu des coups de poing.

ETRŒUNGT

ACCIDENT. — *Le sieur Adam Gaston*, ouvrier maçon, travaillant à une maison, route Nationale, se tenant debout sur un appui de fenêtre, perdit l'équilibre et tomba sur le trottoir d'une hauteur de 1 mètre 50. Il tomba sur les deux poignets qui furent cassés. On le releva et il fut transporté non loin de là chez son père, où des soins lui furent donnés par le docteur Véraghe.

WIGNEHIES

LA SAINTE-CECILE. — La Fanfare Municipale de Wignehies a fêté avec entrain la Sainte-Cécile ; elle fit entendre plusieurs morceaux dans la ville.

Le Banquet traditionnel fut donné dans la salle du Café Monard, où de nombreux toasts furent prononcés ; ce banquet auquel assistait son président, M. Legros, fut clôturé par de joyeuses chansons.

— Un banquet a eu lieu également chez M. Daubercie, dans l'après-midi, rue Nationale, par les membres de l'Avenir du Prolétariat, où eut lieu la distribution des récompenses.

BOHAIN

CONTRAVENTIONS. — Depuis quelque temps des plaintes avaient été portées contre des débitants de boissons peu scrupuleux qui recevaient chez eux des enfants ayant moins de 16 ans.

Samedi soir, dans une inspection des débits de la ville, la police locale a pu constater le bien fondé des plaintes.

Un assez grand nombre d'enfants n'ayant pas l'âge requis ont été trouvés dans divers établissements. Dans l'un d'eux, le patron a même commis l'imprudence de servir de l'eau-de-vie aux moutards.

Procès-verbal a été dressé contre les contrevenants.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

MORT SUBITE. — Le nommé Guislain Pruvost, âgé de 67 ans, suisse à l'église St-Géry, accompagnait le clergé de cette paroisse à la gare pour faire la levée du corps de M. Pruvost Tamboise, décédé à Malo-les-Bains et ramené à Arras, lorsque soudain le pauvre suisse s'affaissa comme une masse sur le sol.

On le transporta dans une des salles du buffet de la gare, où des soins lui furent donnés ; mais ce fut en vain, car il [illegible] pas à expirer.

Après les formalités d'usage et la constatation du décès, son corps fut transporté à l'hôpital Pruvost.

LES VOLS A LA GARE. — L'affaire des vols dans les trains n'est pas encore près d'être terminée, Caguin François d'Achicourt, a été de nouveau extrait de la prison cet après-midi,pour y être interrogé par M. le juge d'instruction sur les vols dont il est inculpé.

Le juge a entendu en même temps plusieurs témoins d'Achicourt.

ARRESTATION. — Le nommé Paulin Radeau, âgé de 39 ans, ouvrier mineur, à Rouvroy, arrêté en vertu d'une réquisition du parquet d'Arras, sous l'inculpation de vol, violation de domicile et menaces verbales de mort a été amené au parquet et écroué à la prison Saint-Nicaise.

BRUAY

CHUTE DE DEUX METRES. — Un ouvrier menuisier, Adolphe Fauquembergue, âgé de 44 ans, demeurant rue Marmottan, employé chez M. Duquenoy, entrepreneur, est tombé d'une hauteur de deux mètres, dans l'atelier où il travaillait. Il est tombé sur le côté droit du dos, se faisant heureusement une simple contusion qu'un repos d'une dizaine de jours suffira à guérir.

EST-CE UN VOL ? — Le nommé Louis Dupuis, cabaretier, rue d'Haillicourt, s'est plaint à la police qu'on lui aurait pris un coq batailleur qui était en pension dans son poulailler et dont le propriétaire est M. Vaast boucher, rue de la République.

On s'explique difficilement ce vol, car le poulailler est gardé par un chien de forte taille, la porte en est maintenue par un gros fil de fer relié à l'intérieur de l'habitation même, par mesure de sécurité, et, ni le chien n'a aboyé, ni le fil de fer n'a été dérangé apparemment.

En outre, il n'a été relevé aucune trace de pas et des poules, des lapins qui se trouvaient dans le poulailler n'ont pas été touchés.

Les lapins l'ont peut-être mangé...

ACCIDENT GRAVE A UNE TRIEUSE. — Angélique Tison, âgée de 23 ans, occupée au triage de la fosse numéro 4, et demeurant cité 9, numéro 20, a eu le bras gauche pris entre deux berlines qui le lui ont fracturé.

Deux mois seront nécessaires à son rétablissement.

Tribunal correctionnel de Lille

REGLEMENT DE COMPTES. — Le 18 novembre, dans la nuit, le nommé Verhaghen Antoine, commerçant à Bruges, allait de cabaret en café dans le quartier de la gare, en attendant un train qui le ramenât chez lui.

Il échoua dans un estaminet de la rue de la Quennette, consomma et, à un certain moment remit à la débitante, Mme Agnard, une pièce de cinq francs pour régler ses consommations.

A propos de cette pièce, une discussion éclata entre lui et la patronne ; motif : l'importance de la consommation.

Verhaghen prétend qu'il ne reçut pas de monnaie en échange de sa pièce ; la débitante, elle, reçut — et l'affirme énergiquement — une ample distribution de coups de poing sur la figure et de coups de pied dans le ventre.

Mis dehors, Verhaghen partit vers d'autres débits et d'autres déboires.

Il fut rejoint, rue des Oyers, par M. Castel, l'amant de la cabaretière de la rue de la Quennette, un colosse qui voulut l'emmener au poste.

Les deux hommes se colletèrent, et comme tout belge qui se respecte, Verhaghen montra sa carte d'électeur, un surin solidement emmanché avec lequel il fit à Castel des blessures longues, de 18, 14 et 9 centimètres à la tête et au cou.

Ce bel exploit l'amène, après huit jours de prévention, devant le tribunal.

Il prétend avoir agi en état de légitime défense et avoir, lui aussi, reçu des blessures.

Le malheur est que celles-ci ne lui viennent pas de Castel, mais d'un passage à tabac sérieux qu'il subit au violon où il se rebella.

Tout cela vaut à notre belge 2 mois de prison sans sursis et 5 fr. d'amende pour ivresse.

AUTRE PASSAGE A TABAC. — Les circulaires de M. Clémenceau n'ont aucune valeur à Roubaix.

Soyez Gustave, 24 ans, qui est accusé du vol d'un jambon et de deux saucissons, comparaît avec la figure horriblement tuméfiée on ne lui voit plus les yeux, disparus sous d'énormes « beurres noirs », les joues portent d'énormes griffes ; il a un poignet foulé.

Les agents ne font aucune difficulté pour reconnaître leur œuvre. C'est, disent-ils, parce que Soyez se faisait traîner qu'il fut ainsi grimé.

Et dire qu'il y a une loi protectrice pour les animaux !!!

Les deux vols rapportent à Soyez 40 jours de prison avec sursis.

DIVERS. — Equinet Arthur, 42 ans, vient chercher sa 46e condamnation. 8 jours de prison et 5 francs d'amende pour mendicité et ivresse.

Carrois Jules, 33 ans, un mois pour vol d'un lièvre à l'Epicerie Lilloise.

Bécart Paul, 15 jours pour expulsion.

Exigez la Bière «La Lilloise» à 0 fr. 25 le litre
Capacité exacte. — Qualité sans concurrence
Bureau : 55, rue Nationale. — Téléphones : Usine 7.95; Bureau, 16.35 1690

Marchés Régionaux

MARCHE DE LILLE

Grains et Graines

Marché ferme, offres nulles, la situation nous réserve des surprises dans l'avenir.

On cote Blé blanc de 17,75 à 18,00 les 80 kilos rendu. Blé roux de 17,25 à 17,50 les 80 kilos rendu. Seigle inchangé de 18,00 à 18,25 en pays et de 16,75 à 17,00 en étranger.

Orge de Russie de 16,00 à 16,25 Dunkerque, Orge Algérie de 16,00 à 16,25 4 premiers. Avoine jaune de pays de 18,00 à 18,50 dep. Avoine Ligoro de 19,00 à 19,50 rendu. Avoine étrangère de 18,25 à 18,40 dep. wag. Dunkerque. Maïs disp. 15,25 Dunkerque. Farine supérieure 30,00 à 30,50. Rebulet de 16,00 à 17,00 suivant qualité. Son de 13,75 à 14,00, le tout aux % kilos suivant fabrication.

Dans quelques jours

Aura lieu le tirage des quatre grandes loteries nationales. Ce sera le triomphe de « CHEZ SOI », la meilleure et la plus complète des revues hebdomadaires de la vie en famille qui n'a pas cessé et ne cessera pas de donner *gratuitement* la fameuse *Pochette* du 5 décembre à ses abonnés.

Il est bon de se hâter toutefois, si l'on veut bénéficier de cette prime unique.

« CHEZ SOI » forme chaque année une véritable bibliothèque, avec 850 pages de texte sur trois colonnes, 10,000 recettes pratiques pour la maison, de nombreux articles de mode et d'ameublement, 200 nouvelles, contes et poésies de nos grands écrivains, 10 romans, 2.000 expériences et jeux...

(Abonnements à « CHEZ SOI », 6 fr. par an, France ; 8,50 étranger, en mandats ou bons de poste à l'Administrateur, 16, rue des Fossés-St-Jacques, Paris. Joindre 0,25 pour recevoir *franco* la *Pochette*).

Plus que quelques jours ! 8337-2